

Albigny-sur-Saône, 3 000 habitants, fait partie de la Métropole de Lyon. Mais le bassin de vie dans lequel s'inscrivent les choix politiques de la municipalité est celui de dix-sept communes du territoire de Val-de-Saône. Maryline Saint-Cyr, maire-adjointe déléguée à la vie associative, à la culture et au sport, et conseillère métropolitaine, a initié avec d'autres élus du territoire la mise en place d'un groupe de travail réunissant tous les maires-adjoints à la culture du Val-de-Saône pour construire collectivement un "projet culturel de territoire".
Entretien.

Quelles motivations vous ont-elles conduite à vous engager en politique ?

J'aime le vivre-ensemble, le collectif. Tout seul c'est bien ; à deux c'est mieux ; et à plusieurs, c'est magnifique ! C'est mon deuxième mandat. J'étais dans l'opposition lors du mandat précédent et je travaillais déjà sur un "projet culturel de territoire", pour le Festival Saône en Scènes. Ce festival intercommunal a été créé dans le cadre du pacte métropolitain porté par David Kimelfeld, alors président de la Métropole de Lyon, autour des fiches actions sur lesquelles la commune d'Albigny s'était engagée. Depuis 3 ans, je fais partie de l'équipe de programmation du festival. Notre volonté est la pérennisation de cet événement qui réunit treize communes sur dix-sept.

Vous êtes une professionnelle de la culture...

Je suis en effet, et depuis 25 ans, consultante et formatrice dans le secteur culturel, ce qui me permet de bien connaître le fonctionnement de la culture et ses acteurs. Mais les motivations qui m'ont conduites à m'engager dans la politique sont liées à mon engagement associatif. Depuis toujours, je suis bénévole dirigeante d'associations, qu'elles soient culturelles ou de parents d'élèves... Un tel engagement conduit assez naturellement à aller vers la politique, car déjà on monte des projets, on rencontre régulièrement les élus, etc.

La délégation à la culture est-elle un choix ?

Complètement. Une nouvelle équipe s'est créée en 2020, en réunissant des personnes de l'ancienne majorité et de l'opposition. On change d'époque, dans un esprit de participation et d'écoute, avec une véritable dynamique collective. Pour le nou-



Maryline Saint-Cyr, maire-adjointe à la vie associative à la culture et au sport d'Albigny-sur-Saône

veau maire, Yves Chipier, il apparaissait cohérent que je prenne cette délégation, à la fois du fait de mon engagement lors du mandat précédent et de mes compétences professionnelles.

Jusqu'à présent, il n'existait pas de délégation culture. La vie culturelle de la commune était concentrée sur quelques événements portés par les associations (une trentaine, dont cinq ou six culturelles). Ce fonctionnement perdure aujourd'hui, mais avec en plus une programmation culturelle municipale, l'un des marqueurs de notre projet politique.

Comment décririez-vous votre commune d'un point de vue géographique et démographique ?

Albigny est souvent classifiée comme village-dortoir. L'un de nos premiers enjeux est de réveiller Albigny. Bien des per-

sonnes dorment sur la commune mais n'y vivent pas et ne participent pas à la vie du village. La volonté municipale est donc bien de redonner de la vie à notre commune en offrant des événements culturels qui puissent toucher tous les publics.

Si nous avons en effet une population plutôt vieillissante, la présence des familles se renouvelle – une tendance que vont accentuer les nouveaux projets de construction immobilière à Albigny. Cela nous conduit à travailler sur des axes nouveaux, en particulier pour les enfants en faisant entrer la culture dans l'école, avec l'adjoint au scolaire, Philippe Leyreloup, ainsi qu'avec l'adjointe à la petite enfance, Muriel Jamet. Lors de la première année du mandat, nous avons organisé une rencontre avec la direction de l'école pour lui présenter les dispositifs qui s'offraient à nous. Depuis, nous sommes passés à l'étape du dépôt de projets et de la prise de contact avec les compagnies proposant des ateliers. On avance pas à pas.

Votre ambition, vos priorités ?

Grâce à ma double fonction d'adjointe à la culture d'Albigny et de conseillère

métropolitaine, membre de la commission culture, j'ai pu initier, avec trois autres élus à la culture, un groupe de travail sur un projet culturel de territoire réunissant les dix-sept communes du Val-de-Saône. Nous devons nous mettre de la cohérence pour ne pas faire les mêmes choses au même moment. Nous allons également solliciter les dispositifs de diffusion du spectacle vivant et d'EAC de la Métropole dans lesquels nous pourrions nous insérer. J'appartiens au groupe politique Synergies et j'attache une part importante de ma mission à la proximité de territoire, à l'appui aux élus des communes de mon bassin de vie. Cette valeur est un élément clé du groupe Synergies.

On dit souvent que les petites communes rencontrent des problèmes d'ingénierie...

Les communes n'ont en effet pas toutes les moyens humains et financiers de développer l'ingénierie nécessaire ; on doit alors s'appuyer sur la bonne volonté des élus. Mais certaines disposent de ressources en mairie. A Albigny, par exemple, j'ai une collaboratrice qui m'aide beaucoup pour le travail avec les associations et prend en charge l'accompagnement administratif

GRÂCE À MA DOUBLE FONCTION D'ADJOINTE À LA CULTURE ET DE CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE, J'AI PU INITIER, AVEC TROIS AUTRES ÉLUS À LA CULTURE, UN GROUPE DE TRAVAIL SUR UN PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE AVEC LES DIX-SEPT COMMUNES DU VAL-DE-SAÔNE.



Démonstration en public au Forum des Associations
© Albigny-sur-Saône

pour organiser une résidence artistique ou acheter un spectacle. Ce n'est pas toujours évident, mais grâce au changement de culture initié par le maire, autour d'un réel projet de politique culturelle, on progresse peu à peu.

Quelle est la fonction de la vie culturelle ?

Elle contribue au bien-vivre ensemble : les gens viennent s'informer, proposer. Par exemple j'organise une réunion publique le mois prochain pour lancer le Comité des fêtes. J'y travaille depuis deux ans, en allant à la pêche aux bénévoles. Avec des résultats : une dizaine de personnes se sont déjà spontanément proposées pour participer à la réunion publique. Une fois structuré et autonomisé, ce Comité des fêtes sera pour moi un grand support, une sorte d'équipe citoyenne. Il permettra aux habitants de devenir de véritables acteurs culturels de la commune.

Vous allez ainsi définir le projet culturel avec ce Comité des fêtes...

Avec le Comité des fêtes mais aussi avec la bibliothèque, dans une dynamique transverse et en lien avec la diversité des associations : culture, sport, patrimoine, personnes âgées... La culture permet de rassembler ces publics variés. A nous la charge d'harmoniser cette diversité pour initier un certain nombre d'événements répondant à l'ensemble des attentes des habitants dans le cadre intercommunal et de casser ce fonctionnement de village-dortoir. Je suis là pour les accompagner les dynamiques portées par les habitants.

Quels sont les atouts culturels de votre commune ?

Nous venons d'inaugurer la fin des travaux de l'Espace Henri Saint-Pierre après trois ans de fermeture. Cette salle pourra mieux accueillir les événements récur-

rents des associations mais aussi, grâce à une scène adaptée, des spectacles. Je travaillais par ailleurs déjà à la culture hors les murs, dans le Parc de l'Accueil, plutôt en période estival. Cette année ces animations se combineront avec la programmation de notre Espace Henri Saint-Pierre.

Nous avons également une école de musique qui, jusqu'à présent, n'était pas référencée auprès de la Métropole de Lyon et donc ne bénéficiait d'aucune subvention métropolitaine. Aujourd'hui, elle accède à des ressources et s'inscrit dans une politique territoriale. Cette inclusion dans le maillage participe de l'un des autres axes forts de notre politique municipale consistant à montrer le dynamisme de nos associations.

On constate aujourd'hui une augmentation de 10 à 15% des adhérents des associations. C'est notamment le bénéfice d'un événement intitulé "Tous au parc, vive les associations !", organisé pour la deuxième fois et qui met en valeur des associations dans un esprit de rencontre et de découverte des activités de notre potentiel associatif. Pour ce temps, en juin, nous avons par exemple recréé un dojo en extérieur afin de pouvoir y faire des démonstrations et fait entendre l'école de musique qui est venue avec ses batteries et autres instruments. Le succès de cette journée conviviale me convainc que nous avançons réellement ensemble. A noter également le succès qu'a eu un temps de cinéma en plein air, cet été, alors même que c'en était la première édition. C'est déjà réservé pour l'année prochaine, avec l'idée que le film soit choisi par les habitants via un système de vote, par exemple, ou par un autre moyen non encore déterminé.

Avec le nouveau bibliothécaire, nous allons également travailler à des activités hors les murs, en lien avec les associations, vers la rencontre entre les diffé-



Cinéma en plein air
© Albigny-sur-Saône

rents publics, avec par exemple le "café bibli", des petits concerts de l'école de musique, des temps conte, un travail thématique entre une association sportive et la bibliothèque, etc. Notre projet politique se construit au fur-et-à-mesure du mandat.

Avez-vous des craintes budgétaires pour 2023 ?

Non. Je suis assurée du renouvellement de mon budget. L'équipe et le maire sont vraiment parties prenantes du projet culturel. On travaille de manière transversale, en considérant que la culture irrigue les différentes délégations.

Des difficultés ?

Si je suis très contente du succès du cinéma en plein air mais je regrette que

sur plusieurs événements de l'été, il n'y a pas plus d'une trentaine de personnes. Il faut que nous développons la culture de la culture, qu'on entre davantage en contact avec les habitants. Avec la nouvelle équipe municipale et grâce au soutien du maire, les habitudes commencent à changer depuis deux ou trois ans, mais on doit continuer ce travail d'écoute, de participation et de prise en considération de la diversité des attentes. Déjà, la réponse au projet d'un Comité des fêtes est un indicateur positif. Je suis assez convaincue de ce que nous mettons en place. Pour autant, nous en sommes encore à une année-test dont il faudra faire le bilan.

Quels sont vos rapports avec les autres instances institutionnelles : Département, Région, Etat (DRAC) ?



Concert à la bibliothèque,
festival Amply 2022
© Albigny-sur-Saône



"Semaine bleue" 2022 :
tango à l'hôpital gériatrique
© Albigny-sur-Saône

Nous avons déjà installé nos relations avec la Métropole de Lyon et, bien sûr, avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La deuxième étape sera de prendre contact avec la DRAC. Nous allons monter un projet de territoire sur la lecture publique via la mise en réseau des bibliothèques du Val de Saône, d'autres autour des actions éducatives, notamment en collège, car Albigny va accueillir un collège en 2027. J'ai hâte. Cela va apporter un nouveau public et répondre à un vrai besoin pour les parents.

[La FNCC salue souvent les grandes capacités d'innovation des petites communes...](#)

Je suis particulièrement fière d'un projet avec l'hôpital de gériatrie d'Albigny, dont je suis présidente. Chaque année se déroule la Fête de l'hôpital, en juillet. La première année c'était pour remercier les soignants de leur travail pendant la pandémie. On y a célébré cette année le soin et la prise en charge de nos résidents. La Fête de la musique organisée par les animatrices de l'hôpital a aussi été un temps fort. L'année prochaine j'espère que nous pourrions accueillir "La Cabane à Histoire" du Musée des Confluences. Nous allons aussi nous inscrire dans le programme régional "Culture et Santé", animé par l'association Interstices. Et je salue le travail de certaines associations communales qui vont proposer des moments conviviaux, par exemple la chorale.

[Pourquoi avez-vous à adhérer à la FNCC ?](#)

La Fédération une ressource. Elle transmet des informations fiables, permet de faire connaître notre projet, comme avec ce "portrait culturel".... Quand j'ai vu l'ensemble de communes adhérentes – j'en côtoie déjà un certain nombre –, cela a immédiatement résonné avec mon projet de réseau. Il était évident que je devais faire adhérer ma commune.

Propos recueillis par Vincent Rouillon